MERCREDI 9 SEPTEMBRE 1896 — N° 73 — 36me ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI & LE SAMEDI

Au numéro du samedi est joint comme annexe le *Bulletin officiel.*

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse : Un an fr. 6.— Six mois fr. 3. 50
Trois mois fr. 2. 50.
Etranger : (Union postale fr. 11 50

POUR CE QUI CONCERNE LA RÉDACTION
On est prié de s'adresser au Bureau du *Confédéré* à Martigny.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.
Tous les envois doivent être affranchis.

Annonces : Cantonales 15 c. la ligne
Suisses 20 c. ou
Etrangères 25 c. son espace
Réclames 50 cent. la ligne ou son espace

Pour les annonces et réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité *Haasenstein et Vogler*, à Sion, Lausanne, Genève etc.

La Situation.

Le parti conservateur parle volontiers de la division qui existerait au camp radical, à cause de la divergence de vues qui s'est fait jour dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel à propos de la loi sur la comptabilité des chemins de fer ; mais il a bien soin de nous cacher la division infiniment plus accentuée qui s'est formée dans le parti conservateur catholique et qui se traduit, non pas par une simple différence d'opinion sur telle ou telle loi, mais par des attaques directes dans la presse et à la tribune entre les fractions séparées et à l'adresse du seul représentant du parti ultramontain au Conseil exécutif de la Confédération.

Sans doute il est regrettable que pour l'importante votation du 4 octobre prochain, — que M. Théraulaz et l'extrême droite catholique représentent déjà comme une revanche du *Beutezug* et comme devant être le signal d'une plus grande réaction, — les radicaux de la Suisse française ne soient point d'accord et qu'en particulier les radicaux neuchâtelois, ensuite d'intérêts cantonaux qui seraient atteints par la nouvelle loi, n'aient pu rester en communion d'idées avec la grande majorité du parti radical suisse, avec les radicaux genevois, jurassiens, valaisans, tessinois et fribourgeois. Mais on sait que ce n'est là qu'une divergence d'occasion, car les Neuchâtelois, fidèles à leur passé et à leur génie politiques, restent les plus fermes soutiens des idées radicales et démocratiques dans la Confédération. Quant aux démocrates vaudois, ils se sont laissés reprendre par un fédéralisme étroit que n'eût certes pas approuvé le grand citoyen qui s'appelait Louis Ruchonnet. Ainsi on ne comprend point cette opposition féroce à la loi sur la comptabilité quand on sait que le Jura-Simplon est déjà soumis à la juridiction du Tribunal fédéral et non point des tribunaux arbitraux et au moment où l'autorité fédérale s'occupe plus activement que jamais du percement du Simplon.

Voilà en définitive en quoi se résume la « grosse » division du parti radical. Regardons maintenant ce qui se passe chez les conservateurs catholiques, car c'est ici qu'il y a une salade russe des mieux assaisonnées.

Voici par exemple, à la Fête des Etudiants suisses, un jeune étudiant qui rappelle que M. Zemp est un membre honoraire de la Société et que malgré son opinion sur les chemins de fer il a bien mérité de l'association. Aussitôt protestation de MM. Feigenwinter et Decurtins ; puis pour finir c'est le Dr Beck, le fameux jésuite et agitateur de l'Université de Fribourg qui jette l'anathème à M. Zemp : *il faut qu'un bon chrétien soit un bon fédéraliste !* — Et toute la bande des écervelée réunis à Altdorf, sauf quelques étudiants de la Suisse allemande, plus circonspects et plus réfléchis, applaudissent à tout rompre.

Ainsi M. Zemp est anathématisé ; il n'est plus fédéraliste, il n'est donc plus un *bon chrétien.*

Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que des journaux conservateurs protestants se mettent à l'unisson des journaux cléricaux, que le docte *Journal de Genève* s'essaie à faire la leçon aux catholiques lucernois et argoviens.

En attendant le *Vaterland,* le *Nidwalder Volksblatt,* la *Gothardpost,* voire même l'*Ostschweiz* restent de l'avis de M. Zemp et défendent la loi sur la comptabilité. Ils n'entendent pas se laisser dicter la loi par les bouillants de Fribourg et du Valais, ils ne veulent pas d'une politique qui inscrit le *Beutezug* et un nouveau Sonderbund sur son drapeau, ils s'estiment en droit de séparer les questions d'intérêt matériel d'avec les questions religieuses et ils regardent avant tout l'avenir de la patrie et non de leur parti.

Quelle leçon de patriotisme les conservateurs de la Suisse allemande donnent ainsi aux conservateurs étroits de chez nous ! Comment serait-il dès lors possible que tous les hommes indépendants ne se rattachent point à la politique nationale et large des Zemp, des Keel, des Schobinger, des Benziger ?

Quant à nous, nous allons droit notre chemin et nous restons fidèles à notre devise : Une Suisse forte et unie à l'intérieur et contre l'extérieur.

CANTON DU VALAIS

On nous écrit de Martigny-Combe :

Un personnage aussi long de taille que peu soucieux des intérêts de notre commune tombe de toute sa hauteur sur le *Confédéré* parce que ce journal ose signaler quelques-unes des négligences les plus saillantes constatées dans notre localité.

FEUILLETON DU « CONFÉDÉRÉ » 22

LA TULIPE NOIRE

Un autre fit observer que l'amour des tulipes s'allie parfaitement avec la politique et qu'il est historiquement prouvé que plusieurs hommes très dangereux ont jardiné ni plus ni moins que s'ils en faisaient leur état, quoiqu'au fond ils fussent occupés de bien autre chose. Témoin Tarquin l'Ancien, qui cultivait des pavots à Gabies et le grand Condé, qui arrosait ses œillets au donjon de Vincennes, et cela au moment où le premier méditait sa rentrée à Rome et le second sa sortie de prison.

Le juge conclut par ce dilemne.

Ou, Monsieur Cornélius van Baerle aime fort ses tulipes, ou il aime fort la politique ; dans l'un et l'autre cas, il nous a menti, d'abord parce qu'il est prouvé qu'il s'occupait de politique, et cela par les lettres qu'on a trouvées chez lui ; ensuite parce qu'il est prouvé qu'il s'occupait de tulipes. Les caïeux sont là qui en font foi.

Enfin, et là était l'énormité, puisque Cornélius van Baerle s'occupait à la fois de tulipes et de politique, l'accusé etait donc d'une nature hybride, d'une organisation amphibie, travaillant avec une ardeur égale la politique et la tulipe, ce qui lui donnerait tous les caractères de l'espèce d'hommes la plus dangereuse au repos public, et une certaine ou plutôt une complète analogie avec les grands esprits dont Tarquin l'Ancien et M. de Condé fournissaient tout à l'heure un exemple.

Le résultat de tous ces raisonnements fut que Monsieur le prince stathouder de Hollande saurait, sans aucun doute, un gré infini à la magistrature de la Haye de lui simplifier l'administration des sept provinces, en détruisant jusqu'au moindre germe de conspiration contre son autorité.

Cet argument prima tous les autres, et pour détruire efficacement le germe des conspirations, la peine de mort fut prononcée à l'unanimité contre Monsieur Cornélius van Baerle, atteint et convaincu d'avoir sous les apparences innocentes d'un amateur de tulipes, participé aux détestables intrigues et aux abominables complots de MM. de Witt contre la nationalité hollandaise, et à leurs secrètes relations avec l'ennemi français.

La sentence portait subsidiairement que le susdit Cornélius van Baerle serait extrait de la prison ds Buytenhoff pour être conduit à l'échafaud dressé sur la place du même nom, où l'exécuteur des jugements lui trancherait la tête.

Comme cette délibération avait été sérieuse, elle avait duré une demi-heure, et pendant cette demi-heure, le prisonnier avait été réintégré dans sa prison.

Ce fut là que le greffier des états vint lui lire l'arrêt.

Maitre Gryphus était retenu sur son lit par la fièvre que lui causait la fracture du bras. Ses clefs étaient passées aux mains d'un de ses valets surnuméraires, et derrière ce valet qui avait introduit le greffier, Rosa, la belle Frisonne, s'était venue placer à l'encoignure de la porte, un mouchoir sur sa bouche pour étouffer ses soupirs et ses sanglots.

Cornélius écouta la sentence avec un visage plus étonné que triste.

La sentence lue, le greffier lui demanda s'il avait quelque chose à répondre.

— Ma foi, non, répondit-il. J'avoue seulement qu'entre toutes les causes de mort qu'un homme de précaution peut prévoir pour les parer, je n'eusse jamais soupçonné celle-là.

Il paraît que ce fameux pédagogue voue plutôt ses soins et sa sollicitude à faire des statistiques sur le nombre et la couleur des journaux arrivant dans notre commune.

Pas n'est besoin de s'escrimer sur la nuance de la barbe du cantonnier de Trient-Chatelard pour faire croire aux voyageurs qu'ils peuvent traverser notre commune sur une route sans ornières.

Si nous ne craignions pas d'affronter les foudres de ce Jupiter nous pourrions rappeler au facétieux correspondant de la *Gazette* l'état déplorable du chemin qui traverse notre vignoble; il nous est revenu que le printemps dernier bon nombre de propriétaires ont dû abandonner une partie du travail de leurs vignes, le chemin étant d'un accès impossible par suite de l'écroulement de quelques petits murs.

Un peu moins de susceptibilité et un peu plus de sollicitude pour les fonctions que l'on veut occuper ne serait point un mal, même pour le correspondant de la *Gazette*; nous souhaitons qu'en dépit des orties qui masquent les portes des caves de Plan-Cerisier il nous soit possible d'y boire une tournée sans trop nous arracher les *cheveux*.

Un habitué de Plan-Cerisier.

Martigny. — Le tir annuel de Martigny a eu lieu, comme nous l'avons dit, le 5 et 6 septembre. Bien qu'il n'ait pas été favorisé par un très beau temps, il a cependant très bien réussi.

Voici la liste des 10 premiers prix à la bonne cible (cible *Dranse*).

1 Revaz Joseph Salvan,
2 Bioley Louis, Bouveret,
3 Rouiller Marcel, Martigny,
4 Rochat Marius, Genève,
5 de Lavallaz Eugène, Monthey.
6 Rosset Henri, Bex,
7 Félix François, Montreux.
8 Croptier Henri, St-Triphon,
9 Métral Jules, Martigny,
10 Berthod Emile, Vouvry.

Cible *Nombres*.

1 Franck Julien, Genève,
2 Genton, Montreux et Rosset, Bex,
3 Calpini Louis, Sion,
4 Simonetta Jules, Martigny.

Vernayaz. — Il s'est formé à Vernayaz à l'initiative de MM. Manz et Cie, une société par actions sous la raison sociale de « Société industrielle du Valais » dont le but le plus prochain est d'utiliser les forces hydrauliques de la Salanfe, autrement dit Pissevache, pour les transformer en lumière, chaleur et forces électriques et produire, avec une tension minimum de 3000 chevaux et maximum de 6000 chevaux du carbure de calcium qui donne, en contact avec l'eau, le gaz acétylène, le *gaz de l'avenir* comme s'accordent à le dénommer les spécialistes.

Les travaux sont activement poussés pour l'installation de sept turbines de 400 chevaux chacune (une de réserve).

La transmission de force se fait électriquement et pour la fabrication du calcium on utilisera deux courants alternatifs avec transformateurs.

Les usines proprement dites s'élèveront dans la plaine, à mi-chemin, entre la gare de Vernayaz et la cascade. Toutes ces installations sont devisées à la somme de 1,200,000 francs, souscrite exclusivement par des capitalistes suisses, parmi lesquels figurent en premier rang des Zurichois.

L'entreprise a été adjugée à M. l'ingénieur Arnold, de Zurich, entrepreneur général, qui s'est adjoint deux sous-entrepreneurs, MM. Bochatay et Lugon, de Vernayaz.

L'eau prise au pied de la dernière cascade de Dailley sera conduite au bâtiment des turbines par d'immenses tuyaux en fer de 1 m. 20 de diamètre et formera une chute de plus de 500 mètres, donnant, à l'étiage, un minimum de 3000 chevaux.

De Miéville, hameau distant de Vernayaz, a été construit, pour monter les lourdes machines et les tuyaux, un chemin de fer funiculaire, grimpant en ligne droite le long du mont jusqu'au dessus de la cascade de Pissevache.

Toutes ces installations devront être terminées au commencement de l'été de 1897 pour être livrées à l'exploitation ; elles nécessiteront le travail de 200 ouvriers occupés soit dans les usines soit à la surveillance des installations hydrauliques et électriques.

Toutefois MM. Manz et Cie n'attendront pas à l'année prochaine pour commencer en petit la fabrication du carbure de calcium et le livrer au commerce et aux expériences particulières.

Confédération Suisse

Population de la Suisse. — D'après le dernier bulletin du bureau fédéral de statistique, qui a calculé le mouvement de la population en naissances et en décès, pendant le dernier trimestre, la Suisse compterait actuellement 3 millions 39,835 habitants.

Voici quel serait le détail par cantons :

Zurich 379,361, Berne 542,617, Lucerne 135,975, Uri 17,249, Schwytz 50,679, Obwalden 14,770, Nidwalden 13,069. Glaris 33,431, Zoug 23,217, Fribourg 123,098, Soleure 90,604 Bâle-ville 82,796, Bâle-Campagne 64,565, Schaffhouse 37,351, Appenzell (Rh.-Ext.) 56,156, Appenzell (Rh.-Int.) 12,903, St-Gall 245,669, Grisons 95,805, Argovie 189,052, Thurgovie 109,842. Tessin 128,366, Vaud 261,623, Valais 103,684, Neuchâtel 117,046, Genève 111,007.

Pendant le second trimestre de 1896, l'excédent des naissances sur les décès est de 7049.

A Morat : 1476-1896. — Dans une course de quatre jours qu'a fait la semaine passée l'école de recrues d'infanterie de Colombier, près de Morat, la troupe refit la bataille qu'avaient livrée les Suisses contre Charles le Téméraire, sur l'emplacement même où eut lieu ce mémorable évènement. Trois compagnies représentant les Suisses, s'élancèrent à l'attaque de la position occupée par la quatrième et après un brillant assaut, le colonel Walther, instructeur en chef de l'école, adressa aux recrues un discours patriotique, rappelant la bravoure de nos aïeux et les engageant à suivre leurs traces.

Denrées alimentaires. — La demande adressée aux gouvernements cantonaux sur le désir exprimé par la commission du Conseil des Etats pour savoir s'ils considèrent comme désirable une législation fédérale en matière de denrées alimentaires, a donné les résultats suivants : 18 cantons considèrent cette législation comme désirable ; 7 cantons la repoussent.

Les cantons qui adhèrent sans réserve au projet du Conseil fédéral sont : Zurich, Soleure, Schwytz, Bâle-Ville, Schaffhouse, Appenzell Rh. Ext. St-Gall et Argovie.

Les cantons de Berne, Lucerne, Obwald, Nidwald, Zoug, Bâle-Campagne, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel et Genève font quelques réserves.

Enfin, les cantons qui repoussent la loi sont Uri, Glaris, Fribourg, Appenzell Rh.-Int., Grisons, Tessin et Valais. Cependant quelques-

---

Sur laquelle réponse le greffier salua Cornélius van Baerle avec toute la considération que ces sortes de fonctionnaires accordent aux grands criminels de tout genre.

Et comme il allait sortir :

— A propos, monsieur le greffier, dit Cornélius, pour quel jour est la chose, s'il vous plaît?

— Mais pour aujourd'hui, répondit le greffier un peu gêné par le sang-froid du condamné.

Un sanglot éclata derrière la porte.

Cornélius se pencha pour voir qui avait poussé ce sanglot, mais Rosa avait deviné le mouvement et s'était rejetée en arrière.

— Et, ajouta Cornélius, à quelle heure l'exécution?

— Monsieur, pour midi.

— Diable! fit Cornélius, j'ai entendu, ce me semble, sonner dix heures il y a au moins vingt minutes. Je n'ai pas de temps à perdre. Pour vous réconcilier avec Dieu, oui, monsieur, fit le greffier en saluant jusqu'à terre, et vous pouvez demander tel ministre qu'il vous plaira.

En disant ces mots, il sortit à reculons et le geôlier remplaçant l'allait suivre en refermant la porte de Cornélius, quand un bras blanc et qui tremblait s'interposa entre cet homme et la lourde porte.

Cornélius ne vit que le casque d'or aux oreillettes de dentelles blanches, coiffure des belles Frisonnes ; il n'entendit qu'un murmure à l'oreille du guichetier; mais celui-ci remit ses lourdes clefs dans la main blanche qu'on lui tendait, et, descendant quelques marches, il s'assit au milieu de l'escalier, gardé ainsi en haut par lui, en bas par le chien.

Le casque d'or fit volte-face, et Cornélius reconnut le visage sillonné de pleurs et les grands yeux bleus tout noyés de la belle Rosa.

La jeune fille s'avança vers Cornélius en appuyant ses deux mains sur sa poitrine brisée.

— Oh! monsieur! monsieur! dit-elle.

Et elle n'acheva point.

— Ma belle enfant, répliqua Cornélius ému, que désirez-vous de moi? Je n'ai pas grand pouvoir désormais sur rien, je vous en avertis.

— Monsieur, je viens réclamer de vous une grâce, dit Rosa tendant ses mains moitié vers Cornélius, moitié vers le ciel.

— Ne pleurez pas ainsi, Rosa, dit le prisonnier ; car vos larmes m'attendrissent bien plus que ma mort prochaine. Et, vous le savez, plus le prisonnier est innocent, plus il doit mourir avec calme et même avec joie, puisqu'il meurt martyr. Voyons, ne pleurez plus et dites-moi votre désir, ma belle Rosa.

La jeune fille se laissa glisser à genoux.

— Pardonnez à mon père, dit-elle.

— A votre père! fit Cornélius étonné.

— Oui, il a été si dur pour vous! mais il est ainsi de sa nature, il est ainsi pour tous, et ce n'est pas vous particulièrement qu'il a brutalisé.

— Il est puni, chère Rosa, plus que puni même par l'accident qui lui est arrivé, et je lui pardonne.

— Merci! dit Rosa. Et maintenant, dites, puis-je, moi, à mon tour, quelque chose pour vous?

— Vous pouvez sécher vos beaux yeux, chère enfant, répondit Cornélius avec son doux sourire.

— Mais pour vous... pour vous...

— Celui qui n'a plus à vivre qu'une heure est un grand sybarite s'il a besoin de quelque chose, chère Rosa.

Ce ministre qu'on vous avait offert?

— J'ai adoré Dieu toute ma vie, Rosa. Je l'ai adoré dans ses œuvres, béni dans sa volonté. Dieu ne peut rien avoir contre moi. Je ne vous demanderai donc pas un ministre. La dernière pensée qui m'occupe, Rosa, se rapporte à la glorification de Dieu. Aidez-moi, ma chère, je vous en prie, dans l'accomplissement de cette dernière pensée.

— Ah! monsieur Cornélius, parlez, parlez! s'écria la jeune fille inondée de larmes.

— Donnez-moi votre belle main, et promettez-

uns de ces derniers se prononcent en faveur de certaines mesures de contrôle.

Traite des blanches. — Le département vaudois de justice et de police annonce qu'une véritable association de pourvoyeurs de maisons de débauche de Constantinople et des pays orientaux a été découverte en Autriche.

Les pourvoyeurs de maisons publiques sont plus répandus qu'on ne le croit généralement, surtout dans l'Allemagne méridionale et en Autriche. Ils forment entre eux une espèce d'« association » et font cause commune, s'entr'aidant les uns les autres. En faisant miroiter aux yeux des jeunes filles une bonne place à l'étranger, ils les décident à quitter leur pays d'origine et les vendent litéralement comme une marchandise, soit aux maisons de tolérance, soit aux harems de l'Orient. Ces traficants de chair humaine savent toujours donner, avec un raffinement vraiment rare, de nouvelles formes à leur honteux métier. Les opérations de la traite internationale des blanches ont leur centre en Suisse, notamment à Genève et à Berne.

Les transports s'effectuent la plupart du temps par Lindau-Munich, ils prennent la route d'Italie pour Brindisi, Alexandrie. Le Caire, Calcutta et celle de la presqu'île des Balkans pour Belgrade, Bucharest, Constantinople, etc.

Nouvelles des Cantons.

GENÈVE. — *Village suisse.* — La Commission du Village suisse édite une publication de luxe sur le Village, illustrée de reproductions photographiques de M. Boissonnas. Les trois premières livraisons viennent de paraître. Tous ceux qui ont passé de longues heures d'étude ou de rêverie au Village, et qui ont été saisis par le charme de cet ensemble pittoresque de la vie suisse, tiendront à posséder cette publication dont le texte commencé par M. J. Major, a été continué par M. D. Baud-Bovy, le jeune écrivain de talent, auteur du libretto du Poème alpestre.

L'ouvrage complet comprendra huit livraisons auxquelles on peut souscrire au prix de 25 francs, auprès de la Commission du Village suisse.

ZURICH. — Un tir monstre d'artillerie aura lieu samedi près de Bulach, petite ville sur la route de Zurich a Schaffhouse. Il n'y aura, en effet, pas moins de quinze batteries de six canons chacune en position, et ces quatre-vingt-dix bouches à feu vomiront chacune trente-trois schrapnels contre un but désigné. Un feu d'artillerie d'une telle intensité ne manquera pas d'atirer à Bulach un grand nombre de curieux.

Nouvelles de l'Etranger.

Russie

On lit dans le *Reichsanzeiger :*

« L'empereur et l'impératrice de Russie vont fouler, pour la première fois depuis leur avènement, le sol allemand. Le peuple allemand salue d'un cœur joyeux ce couple de jeunes souverains doués de tant de vertus, le noble fils d'Alexandre III et la princesse de souche allemande qui fait à ses côtés l'ornement du trône d'un empire voisin et ami. Pendant ces jours prochains les liens de cordiale sympathie existant entre nos hôtes et notre empereur et notre impératrice deviendront plus intimes encore. Puisse la confiante amitié des deux maisons souveraines rester toujours le signe sous lequel l'Allemagne et la Russie pourront accomplir leur mission civilisatrice dans un travail pacifiqne et bien souvent commun. «

Espagne

Sur la ligne du chemin de fer de Séville à Cordona voyageaient récemment quelques jeunes gens qui, pour tuer le temps, se livraient à toutes sortes de jeux. L'un des jeunes voyageurs un étudiant, tira de sa valise un crâne humain qu'il avait emporté de son amphithéâtre ; le crâne passait de mains en mains : on trouvait ça drôle. Tout d'un coup, l'étudiant eut la malheureuse idée de faire de ce crâne un épouvantail, pour les voyageurs du coupé voisin.

Le crâne fut fixé à un bâton, et celui-ci drapé dans un linceul blanc ; puis on le fit battre contre la fenêtre du coupé adjacent. Il était encore nuit, mais les voyageurs de ce coupé devaient avoir bien dormi, car à peine le crâne eut-il heurté leur fenêtre qu'on entendit un cri épouvantable de terreur, puis aussitôt tout rentra dans le silence.

Les auteurs de cette plaisanterie ne soupçonnèrent pas, quoique si proches, quel effet avait produit l'apparition du crâne à la fenêtre voisine, dans l'obscurité. A l'arrivée à Cordona, le coupé en question présentait un tableau horrible. Des trois voyageurs qui s'y trouvaient, une jeune dame était morte, une autre plus âgée gisait à terre, en proie à d'horribles convulsions, et un vieillard était devenu fou.

Turquie.

On télégraphie de Constantinople que l'ordre semble rétabli, mais que l'inquiétude reste grande. Des dispositions ont été prises pour éviter la disette de pain que l'on craignait.

Les affaires de Crête sont toujours au même point,

Egypte

Le choléra continue ses ravages en Egypte.

Mercredi et jeudi, dans la Haute-Egypte, 301 nouveaux éas de choléra et 260 décès ont été constatés ; dans la Basse-Egypte, 224 nouveaux cas et 114 décès.

BIBLIOGRAPHIE

Sommaire du numéro du 31 août de *Nos Fêtes,* journal mensuel pour la famille. Un an fr. 1, 20. A. Maridor, éditeur, Chaux-de-Fonds.

Maître Brosse, roman de mœurs suisses par A Maridor (suite). — Le carillonneur, conte en vers, par Franz Foulon. — Le roman d'un carabinier, par F. Robert-Ducommun, (suite)

TOILE COTON depuis 14 Cts p. m. ; Toiles p. fil depuis 55 Cts p. m., toutes les largeurs et qualités ; **linge de cuisine** à 40 Cts p. m. ; **Vichy** limoge 88 Cts p. m. ; **Trousseaux,** tous les **articles de ménage en fil et coton** envoie à qui que ce soit en tout métrage voulu — **au prix de gros** — Sté annonime **F. Jelmoli,** dépôt de fabrique **Zurich**— Demandez échantillons.

Pour retrouver sa vigueur

et un bon appétit, pour reprendre des forces perdues par la maladie ou des excès de tous genres, nous recommandons en toute confiance la cure du véritable **Cognac GOLLIEZ ferrugineux** dont la renommée est actuellement universelle. Récompensé par 10 diplômes d'honneur et 20 médailles.

Exiger la marque des **deux Palmiers** et le nom de **Fréd. Golliez, pharmacien à Morat.** En vente dans les pharmacies.

SAVON des Princes du Congo.

Le plus parfumé des savons de toilette
5 grands prix, 20 médailles d'or.

---

moi de ne pas rire, mon enfant.

— Rire ! s'écria Rosa au désespoir, rire en ce moment ! Mais vous ne m'avez donc pas regardée, monsieur Cornélius ?

— Je vous ai regardée, Rosa, et avec les yeux du corps et avec les yeux de l'âme. Jamais femme plus belle, jamais âme plus pure ne s'était offerte à moi; et si je ne vous regarde plus à partir de ce moment, pardonnez-moi, c'est parce que, prêt à sortir de la vie, j'aime mieux n'avoir rien à y regretter

Rosa tressaillit. Comme le prisonnier disait ces paroles, onze heures sonnaient au beffroi de Buytenhoff.

Cornélius comprit.

— Oui, oui, hâtons nous, dit-il, vous avez rason, Rosa.

Alors tirant de sa poitrine, où il l'avait caché de nouveau depuis qu'il n'avait plus peur d'être fouillé, le papier qui enveloppait les trois caïeux:

— Ma belle amie, dit-il, j'ai beaucoup aimé les fleurs. C'était dans le temps où j'ignorais que l'on pût aimer autre chose. Oh ! ne rougissez pas, ne vous détournez pas, Rosa, dussé-je vous faire une declaration d'amour. Cela, pauvre enfant, ne tirerait pas à conséquence ; il y a là-bas sur le Buytenhoff certain acier qui, dans soixante minutes, fera raison de ma témérité. Donc j'aimais les fleurs, Rosa, et j'avais trouvé, je le crois du moins, le secret de la grande tulipe noire que l'on croit impossible, et qui est, vous le savez ou vous le savez pas, l'objet d'un prix de cent mille florins proposé par la Société horticole de Harlem. Ces cent mille florins, et Dieu sait que ce ne sont pas eux que je regrette, ces cent mille florins, je les ai là, dans ce papier; ils sont gagnés avec les trois caïeux qu'il renferme, et que vous pouvez prendre, Rosa, car je vous les donne.

— Monsieur Cornélius !

— Oh ! vous pouvez les prendre, Rosa, vous ne faites de tort à personne, mon enfant. Je suis seul au monde ; mon père et ma mère sont morts ; je n'ai jamais eu ni sœur ni frère, je n'ai jamais pensé à aimer personne d'amour, et si quelqu'un avait pensé à m'aimer, je ne l'ai jamais su. Vous le voyez bien d'ailleurs, Rosa, que je suis abandonné, puisque à cette heure vous seule êtes dans mon cachot, me consolant et me secourant.

— Mais, monsieur, cent mille florins...

Ah ! soyons sérieux, chère enfant, dit Cornélius. Cent mille florins feront une belle dot à votre beauté ; vous les aurez les cent mille florins, car je suis sûr de mes caïeux. Vous les aurez donc, chère Rosa, et je ne vous demande en échange que la promesse d'épouser un brave garçon, jeune, que vous aimerez, et qui vous aimera autant que moi j'aimais les fleurs. Ne m'interrompez pas, Rosa, je n'ai plus que quelques minutes,..

La pauvre fille étouffait sous ses sanglots....

Cornélius lui prit la main.

- Ecoutez-moi, continua-t il ; voici comment vous procéderez. Vous prendrez de la terre dans mon jardin de Dordrecht. Demandez à Butruysheim, mon jardinier, du terreau de ma plate-bande n° 6 ; vous y planterez dans une caisse profonde ces trois caïeux ; ils fleuriront en mai prochain, c'est-à dire dans sept mois, et quand vous verrez la fleur sur sa tige, passez les nuits à la garantir du vent, les jours à la sauver du soleil. Elle fleurira noir, j'en suis sûr. Alors vous ferez prévenir le président de la Société de Harlem. Il fera constater par le congrès la couleur de la fleur et l'on vous comptera les cent mille florins.

Rosa poussa un grand soupir.

— Maintenant, continua Cornélius en essuyant, une larme tremblante au bord de sa paupière, je ne désire plus rien, sinon que la tulipe s'appelle *Rosa Barlœnsis,* c'est-a dire qu'elle rappelle en même temps votre nom et le mien et, comme vous pourriez oublier ce mot, tâchez de m'avoir un crayon et du papier que je vous l'écrive

(A suivre.)

Exposition nationale suisse

GENÈVE 1896 — OUVERTE A PARTIR DU 1er MAI

Pour connaître les conditions de **transport, taxes d'entrée, logement et nourriture** des visiteurs, s'adresser à **Chancellerie de l'Exposition** ou à **M. Jules CHAPALAY**, président de la Commission de publicité, à **Genève.**

Un **jeune homme** intelligent pourrait entrer de suite comme *apprenti* à l'imprimerie J. BEEGER, à Sion. — Bonnes conditions.

Chemin de fer Jura-Simplon

EXPOSITION NATIONALE, GENÈVE

Grand concours de chevaux, de bétail et de produits agricoles

TRAIN DE PLAISIR

SION-ST-MAURICE-AIGLE
GENÈVE

ET RETOUR

Vendredi, 18 Septembre 1896

13 ½ heures de séjour à GENÈVE

HORAIRE

ALLER 3me classe			RETOUR, 3me classe		
SION	départ	5 05 m.	GENÈVE	dép,	11 — s.
Ardon	»	5 15 »	VILLENEUVE	arr.	1 01 m.
Riddes	»	5 26 »	Roche	»	1 09 »
SAXON	»	5 34 »	AIGLE	»	1 19 »
Charrat-Fully	»	5 42 »	St-Triphon	»	1 26 »
MARTIGNY	»	5 53 »	BEX	»	1 34 »
Vernayaz	»	6 03 »	ST-MAURICE	»	1 43 »
Evionnaz	»	6 11 »	Evionnaz	»	1 56 »
ST-MAURICE	»	6 32 »	Vernayaz	»	2 03 »
BEX	»	6 42 »	MARTIGNY	»	2 12 »
St-Triphon	»	6 51 »	Charrat-Fully	»	2 20 »
AIGLE	»	7 — »	SAXON	»	2 28 »
Roche	»	7 10 »	Riddes	»	2 35 »
VILLENEUVE	»	7 18 »	Ardon	»	2 45 »
GENÈVE	arr.	9 25 »	SION	arr.	2 57 »

Prix des places en 3me classe

y compris **un** billet d'entrée à l'Exposition

De Sion, Ardon, Riddes, Saxon et Charrat-Fully	**fr. 5, 50**
De Martigny, Vernayaz, Evionnaz, St-Maurice, Bex et St-Triphon	**fr. 4, 50**
D'Aigle, Roche et de Villeneuve . . .	**fr 4,**

Ces billets sont en vente dès le 12 septembre aux guichets des gares sus-indiquées. Ils ne sont valables que dans le train de plaisir.

Le nombre de plpces est limité.

Collège St-Michel Fribourg

Messieurs les élèves *du Collège de St-Michel, Fribourg,* sont avisés que M. BERNARD COMTE au magasin *Jung England,* 121 *rue de Lausanne,* à Fribourg est *seul chargé* de la confection de *leurs uniformes.*

LES ANNONCES

POUR LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL

pour l'année 1897

Almanach historique, fondé en 1708

190me année

doivent être adressées au plus tôt aux soussignés, régisseurs de la partie des Annonces

HAASENSTEIN & VOGLER

Agence de publicité, SION

Exposition - Genève 1896

Restaurant du Parc des Beaux-Arts

à droite de l'entrée principale

TABLE D'HOTE

MATIN : 3 fr. 25, vin compris, SOIR : 3 fr. 50, vin compris

F. EXCOFFIER
ex-restaurateur à Paris.

PASCHOUD FRÈRES & Cie
négts en vins et propriét. à Vevey

300 places **Cantine** 300 places

Repas depuis 1 fr. 30 sans vin

Arrangement pour sociétés, pensionnats, écoles, etc.

THÉ, CAFÉ, CHOCOLAT. — TÉLÉPHONE 3148

Imprimerie J. BEEGER, Sion

Travaux d'impression en tous genres

PRIX MODÉRÉS.

COMPAGNIE DES

MESSAGERIES MARITIMES

Paquebots-poste Français

Lignes de l'Indo-Chine desservant l'Inde, le Golfe Persique. Singapore, Java, la Cochinchine, le Tonkin, la Chine et le Japon.

Services à grande vitesse

Lignes de la Méditerranée desservant Athènes, Constantinople, Smyrne, Alexandrie, la Côte de Syrie et la Mer Noire.

Ligne d'Australie desservant Ceylan, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie.

Lignes de l'Océan Indien desservant Djibouti, Zanzibar, Madagascar, La Réunion et Maurice.

Lignes du Brésil et de la Plata desservant l'Espagne, le Portugal, le Sénégal, le Brésil et la Plata.

Bureaux : PARIS, 1, rue Vignon. — MARSEILLE, 16, rue Cannebière. — BORDEAUX, 20, Allées d'Orléans.

***GENÈVE :* Charles Fischer. — *ZURICH :* Walther Junior.**

A louer

pour la St-Martin prochain, 4 chambres, cuisine et galetas. S'adresser à Mme *Alex. de Torrenté, Sion.*

Toutes **obligations à primes** suisses et étrangères sont continuellement achetées et vendues par **O. Hosé,** à **Genève,** la plus ancienne maison en Suisse dans ce genre. — **Billets de l'Exposition,** avec rabais aux revendeurs. — Ordres de bourse. — **Actions de mines.** — Renseignements. — Editeur du journal des tirages **« La Récapitulation »**, paraissant 3 fois par mois.

Madame MORET

de Nice

jusqu'à fin septembre

Montreux, 84, Grand'Rue, *Montreux*

Fromage d'Emmenthal

tous gras, de l'été 1895, pains de 60-80 kg., avec petits défauts à Fr. 1. 25 le kg.

Marchandise saine

à Fr. 1. 30 le kilo.

franco Lucerne comptant,

M. Petit, Lucerne.

Le prof. Willemin

médecin-dentiste de *Genève* recevra à *Martigny, Hôtel Clerc le Jeudi* 10 *courant.*